

# **Ver... votre village**



## **BULLETIN MUNICIPAL**





## Le mot du Maire

Vernoises, Vernois,

Le glas de l'année 2020 a sonné et ce ne fut pas l'année 20 sur 20. Qui aurait pensé, il y a un an, à tous les événements auxquels nous allions être confrontés. Virus, confinement, couvre-feu..., notre quotidien a été lourdement impacté par cette crise sanitaire. Je ne peux donc, sans attendre la fin de ce mot, que **vous souhaiter la santé pour 2021, ce bien le plus précieux.**

Je n'oublie pas néanmoins ceux dont l'avenir économique est compromis. Le deuxième vœu que je vous adresse est, par conséquent, **celui de passer les intempéries sans trop d'avaries et d'avoir les ressources qui vous permettent de vivre votre vie telle que vous l'aviez envisagée.**

Enfin, troisième espoir pour 2021, je m'inspirerai pour ce faire d'une chanson qui me tient à cœur : « **je vous souhaite tout le bonheur du monde pour aujourd'hui et pour demain** ».

Le lien avec notre commune est tout tracé. **Notre objectif, pour cette nouvelle mandature, est de vous permettre de continuer à vivre dans un cadre agréable, de créer du lien, donc de viser à embellir, dans tous les sens du terme, votre quotidien à Ver-lès-Chartres.**

L'année 2020 a été celle des élections municipales. L'équipe municipale renouvelée vous remercie pour la confiance que vous lui avez adressée. Je profite également de l'occasion pour saluer l'ancienne équipe pour son investissement. A noter que la passation s'est déroulée de manière particulière et ce, toujours du fait de cette « foutue crise ». Cette dernière a généré du retard dans nos projets, mais tout a été mis en œuvre pour le combler et faire de telle sorte que votre quotidien soit le moins impacté, compte tenu du contexte ambiant. Notons au passage le bon fonctionnement de notre nouveau syndicat scolaire, le SIVOS C.M.V., vis-à-vis de l'accueil des enfants de Corancez, Mignières et Ver-lès-Chartres.

### Quelle feuille de route pour les années à venir ?

Je ne peux rentrer dans les détails mais simplement relater quelques pistes évoquées par le nouveau conseil municipal dans la continuité du précédent :

- **Le cœur de village** : devenir des terrains à l'arrière de la mairie et de l'école associé à la réorganisation de **notre cantine et de notre salle des fêtes,**
- **Aménagements (paysagers...)** aux alentours de la plaine sportive et liaisons douces (piétons, vélos...) le long de la vallée de l'Eure,
- ...

**L'esprit de notre village doit demeurer, entre ville et campagne, proche de Chartres mais également de la plaine et de la nature.**

Les derniers aménagements réalisés tels la mairie et ses abords, l'éclairage de la plaine sportive et le cheminement le long de la route de THIVARS améliorent notre cadre de vie, alors continuons !

A plus court terme, j'attends également le retour d'une vie associative « normale » avec des animations qui nous permettent d'être plus proches les uns des autres, ainsi que d'un secrétariat communal « stabilisé » (en bonne voie).

Encore une fois, **belle année 2021 à tous, santé, joie, réussite dans vos projets...** Prenez bien soin de vous et des autres.

Et pour en savoir plus, notre site internet : [www.mairie-verleschartres.com](http://www.mairie-verleschartres.com)

Max VAN DER STICHELE

# Informations communales



## Naissances :

Milla Decroix, le 30 Juin 2020  
Louane Clinet, le 5 Juillet 2020  
Nino Morel, le 15 Août 2020  
Gabin Besnard, le 1<sup>er</sup> Décembre 2020  
Lana Maignan-Coquelin, le 8 Décembre 2020  
Lény Gouache, le 12 Décembre 2020

## Mariages :

Natacha Bambier et Yohann Pizié, le 11 Juillet 2020  
Audrey Merleau et Matthieu Menou, le 18 Juillet 2020  
Samia Aoulim et Anthony Janniére, le 28 Août 2020  
Cyrielle Blin et Grégory Besnier, le 19 Octobre 2020

## Décès :

Luigi Frangi Stefanetti, le 17 Janvier 2020  
Simone Choupart, née Désiré, le 3 Février 2020  
Laurent Azzaz, le 26 février 2020  
Albertine Vivien, née Genet, le 8 Avril 2020  
Philippe Larue, le 22 Août 2020  
Fernand Gasse, le 25 Septembre 2020  
Juliette Fouet née Fechant, le 14 décembre 2020  
Monique Lemeray née Garot, le 14 décembre 2020  
Daniel Deville, le 18 décembre 2020



# Informations communales

## Une nouvelle rue sur la Commune, pour le nouveau lotissement

Jouxant la Pointe Colette, le nouveau lotissement « Rue de la Pointe Colette » est en cours d'aménagement.

RUE  
de la POINTE COLETTE



Origine du nom : POINTES COLLETTES ou COLETTES :  
on croira celles-ci plutôt Colettes, c'est-à-dire Cole ou Coulanges,  
à rigoles évacuant l'eau.

# Bon à savoir !

**Le bien-être ...  
près de chez vous**



Damien Meury.  
1 rue de Chartres  
La varenne - 28630 Ver les Chartres  
Téléphone : 06.15.95.61.01  
Mail : [damien.meury98@gmail.com](mailto:damien.meury98@gmail.com)

**Frédéric Lépinay**  
Réflexologue  
4, Rue des Pierres  
28630 VER LES CHARTRES  
Tél. : 06 50 79 67 31  
[www.reflex-synergy.com](http://www.reflex-synergy.com)

Profession : Coach sportif  
Activités : Coaching à domicile, en entreprise, en salle de fitness.  
Diplômé d'état : BP JEPS Fitness - Cours collectifs / Musculation.

Réseaux sociaux pro :  
- Facebook : Damien Meury  
- Instagram : dm\_coaching\_

**J&C<sub>20</sub>**  
**PAPIN Christelle**  
Gérante

✉ [contact@fontaine-eva.fr](mailto:contact@fontaine-eva.fr) ☎ 02 37 26 32 78  
47 rue du Vieux Ver 06 19 88 01 23  
📍 28630 VER LES CHARTRES 🌐 [www.fontaine-eva.fr](http://www.fontaine-eva.fr)

Distributeur de Fontaines et de Pommeaux de douche EVA !

## Liste des assistantes maternelles

CAYUELA	Corinne	19 rue de Tachainville	02.37.26.34.81
CHARPENTIER	Sylvie	20 rue de l'église	02.37.28.46.16
CHEREAU	Maria	32 rue du vieux ver	02.37.26.31.51
FALLOU	Françoise	4 rue des Prés-Hauts	02.37.26.35.20
GRAVAN	Aurélie	30 rue du vieux ver	06.59.45.62.71
HERVÉ	Sylviane	2 rue de Tachainville	02.37.26.42.68
VOISIN	Sandrine	4 rue de la plaine	02.37.26.41.75

# Bon à savoir !

## Les entreprises du bâtiment

S.A.R.L.

# Guy Colas

*de père en fils depuis 1946*

Restauration et fabrication de meubles  
Tournage à façon sur bois  
Escaliers sur mesures  
Bois massifs



Menuiserie - Ebénisterie

14 rue du Friche "Loché"  
28630 Ver-lès-Chartres

Tel : 02 37 26 42 61  
Fax : 02 37 26 31 23

[guycolas-menuiserie@wanadoo.fr](mailto:guycolas-menuiserie@wanadoo.fr)



## Bains et Chauffages Chartrains

5 rue de Tachainville  
28630 Ver-lès-Chartres  
06.30.58.57.63



- Création et rénovation de salle de bain clé en main,
- Adaptation des salles de bain aux personnes à mobilité réduite,
- Installation d'adoucisseur et traitement de l'eau,
- Installation de cuisines aménagées,
- Certifié RGE Chauffage+, Qualipac, Qualibois et PG (Professionnel du Gaz), dans le cadre de la rénovation énergétique, nous installons :
  - Pompes à chaleur, chaudière gaz à condensation, chaudières granulés et bois bûches, poêles à granulés,
  - Distribution de chauffage par radiateur, plancher chauffant et régulation,
  - Entretien, dépannage et désembouage,
  - Installation de climatisation réversible.

Pour les particuliers et les collectivités.  
Yohann Deseez

## Paysage LEJARS



**PAYSAGES**  
*Lejars*

19 RUE DE CHARTRES  
LA VARENE  
28630 VER-LÈS-CHARTRES

02 37 26 45 78

[secretariat.lejars@orange.fr](mailto:secretariat.lejars@orange.fr)



**PAYSAGES**  
*Lejars*

CRÉATION  
ENTRETIEN D'ESPACES VERTS  
CLÔTURE  
ÉLAGAGE

[www.paysages-lejars.fr](http://www.paysages-lejars.fr)

SARL ALEV  
(Assistance LEJARS Espaces verts)  
Aide à la personne en petits travaux de  
jardinage.

# Bon à savoir !

## Les entreprises du bâtiment



**Florent Déco**  
Artisan peintre

06 20 17 64 31  
2 rue de la Fontaine du Roulé  
28630 Ver-Lès-Chartres

**Intérieur**  
Peinture  
Matières décoratives  
Revêtements sols et murs  
Béton ciré...

**Extérieur**  
Ravalement de façades  
Démoussages de toitures



Artisan carreleur  
Tél. : 06 23 05 44 42  
E.mail : didier.trioreau@gmail.com  
34 Bis, Rue de la Barrière  
28630 VER LES CHARTRES



**PHILIPPE MAUPU**  
Installation Fenêtres de toit VELUX  
28630 VER LES CHARTRES - Tel: 06 15 29 00 48

VELUX®  
INSTALLATEUR CONSEIL  
EXPERT

RGE ECO artisan  
La nouvelle énergie du bâtiment

ARTISAN

RGE ECO artisan  
La nouvelle énergie du bâtiment

Nous recommandons les ECO Artisans® !

RGE = Reconnu Garant de l'Environnement  
Siret: 482 721 990 00026 - APE: 4391B (Travaux de couverture par éléments) - 18 B rue du vieux ver, 28630 Ver-lès-Chartres (Tel: 06 15 29 00 48)

## Réparation

**RÉPARATION Multi Marques**

**DIDIER**  
**C'MULTISERVICES**

Electroménager,  
Ecran plat ...

**Tél. : 06 09 74 89 57**  
deparnage.cmultiservices@gmail.com

6 rue de la Plaine - 28630 VER LES CHARTRES  
RCS B14075938/00016

## Gîte



**A L'HEURE DU GÎTE**  
Isabelle et Alain Hamelin

07 69 75 96 20/02 36 67 57 98  
les.infernaux@hotmail.fr

10 rue du Friche  
28630 Ver-Lès-Chartres

# Bon à savoir !



Vous propose, depuis la fermeture de la boulangerie « L'amandine », un dépôt de pains, de viennoiseries et de pâtisseries de fabrication artisanale.

Un grand merci à Fabienne pour assurer ce service auprès des Vernois et des Vernaises.

Le bar « LE GALLUS » c'est aussi et surtout :

Bar, tabac, jeux, vente à emporter de boissons pour adultes et enfants, petit-déjeuner à emporter durant la fermeture du bar.

Services : Photocopies, timbres fiscaux et timbres amendes dématérialisés, vente de billets spectacle et cinéma, cartes prépayées moyen de paiement et téléphoniques, création de compte Nickel, sandwiches, sucreries et très bientôt un service CARTE GRISE.

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi de 7h00 à 13h00 et de 16h00 à 20h00,  
le Samedi de 10h00 à 13h00 et de 16h00 à 20h00.

Coordonnées: 8 rue de la Barrière

28630 Ver-Lès-Chartres

02.37.26.49.62, mail [fabiennelequeux@yahoo.fr](mailto:fabiennelequeux@yahoo.fr).



Vous êtes artisan, commerçant,  
profession libérale... ?

Le siège de votre entreprise est situé sur la  
commune et vous souhaitez vous faire  
connaître ?

Transmettez-nous vos coordonnées pour les  
inscrire sur le site de la commune.

Mail : [mairieverleschartres@orange.fr](mailto:mairieverleschartres@orange.fr)

Profession libérale  
Auto-entrepreneur  
Commerçant  
Freelance  
Micro-entrepreneur  
Travailleur indépendant  
Travailleur non-salarié  
EURL  
GASU  
Travailleur actif

# Les travaux sur notre commune

2020, une année exceptionnelle, non pas par la réalisation des travaux mais par la difficulté de les accomplir.

La période COVID 19 a fortement retardé la programmation des travaux prévus. La sortie de l'hiver permet pour la commune de lancer tous ses investissements qui sont souvent programmés l'année antérieure. C'est ainsi que le **fleurissement des différents parterres de la mairie**, réalisé par nos employés communaux, Léandre et Ricardo, sur la volonté de la commune, a vu le jour et mettre encore plus en lumière ce bel aménagement et valoriser notre patrimoine communal. Ils œuvrent au quotidien pour embellir ou rendre toujours aussi agréable notre cadre de vie.

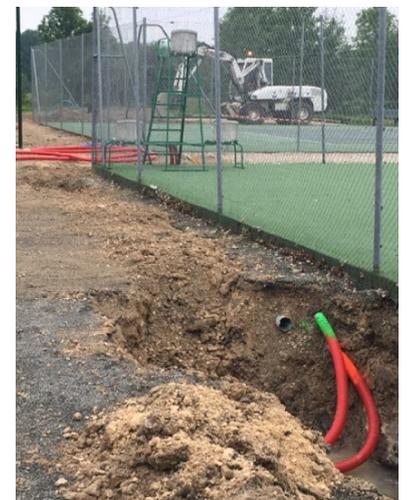


En partenariat avec les associations communales telles que le CB Vernois (pétanque) et le DVLCTC (Dammarie Ver-lès-chartres tennis club), un **réaménagement de l'espace sportif au niveau de la plaine sportive** a pu voir le jour et permettre à l'ensemble des associations, de profiter de nouvelles infrastructures.

C'est ainsi que le **parking de la maison des associations** a fait peau neuve avec la **mise en place d'un éclairage spécifique**, ce qui permet la tenue d'entraînements de pétanque tous les vendredis soirs.



Cet éclairage, installé par la société CITEOS sur le city stade et les terrains de pétanque et de tennis extérieurs, permet aussi l'augmentation de l'amplitude horaire d'utilisation en extérieur pour la pratique du tennis.



En partenariat avec la mairie, le club de tennis a souhaité changer le revêtement (béton poreux) pour laisser place à de la **terre battue synthétique**. Ce projet financé à 80 % par l'association elle-même a pu voir le jour à l'été 2020.



# Les travaux sur notre commune

Pendant ce temps, un **nouveau lotissement** se crée du côté de la pointe Colette, aménagé par la société Acanthe. Divers travaux sont réalisés tels que le bouclage en eau potable et l'alimentation des différents réseaux, nécessaires à la viabilisation des 18 parcelles.

Afin de **sécuriser la rue de Thivars** et permettre à nos concitoyens de circuler librement lors de leurs promenades, la commune, en partenariat avec le Conseil Départemental (pour la partie voirie), a procédé à un **réaménagement complet**. A l'identique de celui existant entre la Varenne et Ver, une sente piétonne agrémentée d'ornements paysagers a été créée. Ces travaux ont été effectués par la société COLAS pour le cheminement piéton et l'entreprise Pro-Paysage pour le lot paysager.



Afin de réduire la vitesse de circulation dans notre commune, dont les routes sont de plus en plus empruntées, **divers aménagements de sécurité** sont à l'étude et devraient voir le jour début 2021.

Ces aménagements (rue de Thivars, rue du Polissoir, RD 127) seront ou sont en phase de test avant validation des dispositifs de sécurité (pose de chicane, rétrécissement de chaussée, abaissement de vitesse).

Je remercie par avance la nouvelle équipe constituant la commission travaux pour son implication au quotidien, afin que notre commune puisse aller de l'avant malgré une conjoncture économique peu glorieuse.

Je remercie également Monsieur Fauconnier (DIF Conception) pour son aide dans la réalisation de nos projets et les différents organismes tels que Chartres Métropole et le Conseil Départemental pour leur aide financière dans la faisabilité de ceux-ci.

Chacun sait mettre au profit de la collectivité son savoir, son envie et son dynamisme comme peuvent le faire également au quotidien Ricardo et Léandre que je remercie vivement.

Ludovic LECOIN -1<sup>er</sup> adjoint au Maire en charge des travaux et employés communaux.

# Notre école « Les Blés en Herbe »

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, la commune de Mignières a rejoint le SIRP, regroupement scolaire Corancez, Ver-lès-Chartres, permettant d'éviter une fermeture de classe sur le site de Ver-lès-Chartres, qui aurait entraîné des classes à 3 niveaux, alors que sur le site de Mignières une ouverture de classe s'imposait.

**Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Corancez, Mignières, Ver-lès-Chartres (SIVOS CMV)** a donc été créé en remplacement du SIRP. Il est en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, composé de 16 délégués représentant les 3 communes :

## **Commune de Corancez :**

Délégués titulaires : Alain CHOUPART, Philippe AUFFRAY.  
Déléguée suppléante : Joëlle SILLY.

## **Commune de Mignières :**

Délégués titulaires : Muriel BLONDEAU, Aurore BRUNEAU,  
Laurence CHRISTEAUT, Didier GARNIER, Mathias LUTON.  
Délégués suppléants : Laurent DESCOTTES, Romain LORIDE, Christophe PICHOT.

## **Commune de Ver-lès-Chartres :**

Délégués titulaires : Marie-Ange ABADIA, Stéphane BOURGEOIS,  
Max VAN DER STICHELE.  
Délégués suppléants : Marie-Françoise BOUCHER, Delphine BRAULT.

**L'installation du comité syndical a eu lieu le 3 juin 2020 avec élection du bureau :**

Présidente : Laurence CHRISTEAUT  
Vice-Présidente : Marie-Ange ABADIA  
Vice-Président : Philippe AUFFRAY

## **Rentrée 2020-2021 :**

La rentrée 2020-2021 s'est effectuée dans le respect des conditions sanitaires imposées par la COVID-19, avec un effectif de 180 élèves, issus des trois communes (Corancez : 11 élèves ; Mignières : 134 élèves ; Ver-lès-Chartres : 35 élèves).

Mr Olivier THOMAS est le Directeur de l'Ecole « Les Blés en Herbe », qui compte 9 classes réparties sur deux sites :

## **Site de Mignières : 5 classes :**

18 élèves en classe de Petite Section de Maternelle assurée par Véronique MARCO-BORT, accompagnée de Karine, ATSEM.

22 élèves en classe de Moyenne Section de Maternelle assurée par Pierre NAVEAU, accompagné d'Isabelle, ATSEM.

26 élèves en classe de Grande Section de Maternelle assurée par Karen LAGRANGE, accompagnée de Virginie, ATSEM.

14 élèves en classe de CP assurée par Nathalie LEVEQUE.



# Notre école « Les Blés en Herbe »

## Site de Ver-lès-Chartres : 4 classes

18 élèves en classe de CE1 assurée par Catherine RIGAULT.

17 élèves en classe de CE1-CE2 assurée par Jennifer BODIN.

23 élèves en classe de CE2 assurée par Delphine DELANNOY.

24 élèves en classe de CM1 assurée par Audrey STRAUB (lundi, mardi, jeudi) et Olivier THOMAS (vendredi).



Le SIVOS tient à remercier les Municipalités qui ont permis que les deux sites de l'école soient équipés d'outils multimédias (ordinateurs portables, tablettes, VPI...). L'équipe enseignante a également exprimé sa très grande satisfaction quant à la mise en place de ces équipements qui répondent aux accessibilités spécifiques de chacun des sites, que ce soit sous forme de chariot se déplaçant dans les 5 classes à Mignièrès ou sous forme de deux valises pouvant être utilisées dans chacune des 4 classes sur Ver-lès-Chartres.



Les transports scolaires sont assurés par Chartres Métropole Transports.

Les services périscolaires : inscription obligatoire au préalable

**Garderie :**

- Site de Mignièrès de 7h30 à 8h35 / de 16h30 à 18h30 assurée par Marine, Anaëlle et Karine, animatrices.

Site de Ver-lès-Chartres de 7h30 à 8h50 / de 16h30 à 18h30 assurée par Catherine, Guylaine, Lise et Marine, animatrices.

**Pause méridienne : restauration scolaire / récréation :**

Site de Mignièrès de 11h45 à 13h20

2 services assurés par Marine, Anaëlle, Marine, Karine, Isabelle & Virginie :

de 11h45 à 12h40 : PS & MS

de 12h30 à 13h20 : GS, CP & CM2

- Site de Ver-lès-Chartres de 12h à 13h20 :

1 service sur 2 salles, assuré par Catherine, Guylaine, Justine, & Lise.

**Rentrée 2021-2022 :**

Pour les enfants nés en 2018, pré-inscription dès à présent, en demandant le dossier par mail : [mairieverleschartres@orange.fr](mailto:mairieverleschartres@orange.fr) ou à retirer en Mairie.



# Bon à savoir !

Vous avez des travaux à effectuer ? Pensez à demander des aides pour vous aider à les financer.

**PRIMES ÉNERGIE**  
POUR TOUS  
Demande à faire depuis PrimesEnergie.fr  
Votre isolation à partir de 1€  
Jusqu'à 4 750€ de Primes Energie Chauffage

**MAPRIMERÉNOV'**  
revenus du ménage  
travaux réalisés  
Demande à faire depuis le site dédié maprimerenov.gouv.fr  
Jusqu'à 10 000€\*

\* installation d'une pompe à chaleur géothermique pour un ménage très précaire.



- Changeur mon système de chauffage
- Faire isoler ma maison (murs, planchers, combles, fenêtres)
- Installer une ventilation
- Bonus et rénovation globale

[www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)

En cette période de crise sanitaire, il faut, plus que jamais, prendre toutes les précautions.

### Les gestes de précaution

Lorsque vous toussiez ou éternuez, couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir en papier et jetez-le. À défaut, toussiez dans votre coude.

Évitez tout contact physique, serrement de mains et embrassades.

Nettoyez les claviers, poignées de portes, bars des chariots de supermarchés, ou utilisez des gants en latex.

En cas de fièvre ou de symptômes grippaux, portez un masque pour protéger les autres et vos proches.

Respectez les distances de sécurité dans les files d'attente des lieux ouverts au public.

Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou désinfectez-les avec une solution hydro-alcoolique.

Bien se laver les mains prend au moins 30 secondes :

- Paume contre paume
- Le dos des mains
- Entre les doigts
- Le dessus des doigts
- Les pouces
- Le bout des doigts et les ongles



### Bien porter le masque



### Comment prendre soin de son masque et le laver

**En manipulant les masques à laver, pensez toujours qu'ils peuvent être une source de contamination. Lavez-vous bien les mains après les avoir touchés.**

**Après chaque utilisation** (de quatre heures maximum), vous devez laver votre masque en tissu afin qu'il puisse continuer à protéger du virus. Ne dépassez pas le nombre maximum de lavages (de 5 à 30) indiqué sur celui-ci par le pictogramme ci-contre.

**Même en dehors de toute pandémie, pensez à faire de temps en temps un cycle court à vide à 90° pour désinfecter votre machine à laver.**

**De quelle façon le laver ?**

- 60° avec d'autres choses supportant cette température, comme les serviettes, les draps, les torchons, etc.
- 30° Le cycle mouillage - lavage - rinçage doit durer au minimum 30 minutes.
- Ne pas ajouter d'agent blanchissant, d'assouplissant ou d'eau de javel qui altèreraient la filtration.

**Des pièges à éviter**

- Pour détruire le virus, le lavage doit être effectué à 60°, température trop élevée pour le faire à la main en toute sécurité.
- Il faut proscrire également le lavage à sec, qui ferait respirer des substances nocives.
- Ne pas tremper dans l'eau bouillante ou nettoyer à la vapeur, ce qui endommagerait les capacités de filtration et abîmerait les élastiques.
- Ne pas mettre de masque au congélateur, le virus résiste très bien au froid et il est même encore virulent à 4°C.

**Un séchage en 2 heures maxi**

Pour éviter la macération dans les couches filtrantes, il est nécessaire que le séchage soit le plus court possible. Sur le fil, dehors au soleil, ou au séche-linge pas trop chaud.

Un repassage à sec ou à la vapeur après le séchage achèvera une décontamination parfaite, en prenant soin d'épargner les élastiques. Avant sa remise en service, contrôlez le bon état du masque et de ses brides.

Source : recommandations de l'AFNOR  
François Meur / CENTRE FRANCE

# Evènements communaux

## Retour en images

Présentation des vœux 2020 aux nouveaux habitants et aux artisans par le Maire et le conseil municipal.



Cérémonie de la Fête de la Victoire, le 8 Mai 2020, en très petit comité, Covid oblige !



# Evènements communaux

Elections du Maire  
et de ses adjoints,  
le 26 Mai 2020



L'équipe municipale à votre service



**VAN DER STICHELE**

Max  
Maire



**LECOIN**

Ludovic  
1er Adjoint



**RONCE**

Jimmy  
2 eme Adjoint



**BOURGEOIS**

Stéphane  
3 eme Adjoint



**ABADIA**

Marie-Ange  
Vice présidente  
SIVOS



**BOUCHER**

Marie-Françoise  
Conseillère



**BRAULT**

Delphine  
Conseillère



**CAVART**

Clément  
Conseiller



**DUVAL**

Jonathan  
Conseiller



**FAUCHEUX**

Olivier  
Conseiller



**FLEURY**

Benoît  
Conseiller



**GUILLO**

Françoise  
Conseillère



**JAFFRE**

Michel  
Conseiller



**TRAVERS**

Claudette  
Conseillère



**TRICHEUX**

Françoise  
Conseillère

# Informations communales

## Liste des membres des différentes commissions du Conseil Municipal



Commission des Affaires sociales	M Stéphane BOURGEOIS, Mme Marie-Françoise BOUCHER, Mme Françoise TRICHEUX, M Michel JAFFRE
Commission Animation et vie culturelle	M Stéphane BOURGEOIS, Mme Marie-Françoise BOUCHER, Mme Françoise GUILLO, Mme Delphine BRAULT, Mme Françoise TRICHEUX
Commission d'Appel d'offres	<i>Titulaires :</i> M. Ludovic LECOIN, M Jimmy RONCE, Mme Claudette TRAVERS <i>Suppléants :</i> M. Stéphane BOURGEOIS, M Clément CAVART, M. Olivier FAUCHEUX
Commission des Chemins	M Jimmy RONCE, M. Benoît FLEURY, M Michel JAFFRE, Mme Françoise GUILLO, Mme Claudette TRAVERS
Commission en charge du Cimetière	Mme Françoise GUILLO, M Mchel JAFFRE, M. Ludovic LECOIN, M Jimmy RONCE, Mme Claudette TRAVERS, Mme Françoise TRICHEUX
Commission des Finances	L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL
Commission Information et Communication	M Stéphane BOURGEOIS, Mme Marie-Françoise BOUCHER, Mme Delphine BRAULT, Mme Françoise GUILLO, Mme Françoise TRICHEUX
Commission Liste électorale	Mme Marie-Françoise BOUCHER, Mme Françoise GUILLO, Mme Françoise TRICHEUX
Commission Plan Local d'Urbanisme	Mme Françoise GUILLO, M. Stéphane BOURGEOIS, M. Olivier FAUCHEUX, M. Benoît FLEURY
Commission Sécurité et RGPD	Mme Marie-Ange ABADIA, M. Stéphane BOURGEOIS, M. Jonathan DUVAL, M. Ludovic LECOIN
Commission des Travaux	Mme Marie-Ange ABADIA, M. Stéphane BOURGEOIS, M Clément CAVART, M Benoît FLEURY, M Jonathan DUVAL, M. Olivier FAUCHEUX, M. Ludovic LECOIN, Mme Françoise TRICHEUX



M. Max VAN DER STICHELE est Président de droit de l'ensemble des commissions communales.



SIVOS de Corancez Mignieres Ver-lès-Chartres (CMV) (représentants de la commune de Ver-lès-Chartres)	Madame Marie-Ange ABADIA (Vice-Présidente), Stéphane BOURGEOIS, Max VAN DER STICHELE (Titulaires) Mesdames Marie-Françoise BOUCHER et Delphine BRAULT (Suppléantes)
SIVOM du Bois Gueslin	Madame Marie-Françoise BOUCHER (Suppléante), Messieurs Jimmy RONCE, Olivier FAUCHEUX et Max VAN DER STICHELE (Titulaires)
Chartres Métropole	Messieurs Ludovic LECOIN et Max VAN DER STICHELE
SITHOR	Madame Claudette TRAVERS et M. Benoît FLEURY



# Événements communaux

Opération Masques en faveur des habitants de la commune,  
le 12 Juin 2020



Monsieur Guillaume Kasbarian a fait étape à Ver dans le cadre de  
son tour « La circo à vélo », le 23 juillet 2020



# Evènements communaux

Pot de départ de notre secrétaire de Mairie, Valérie,  
le 23 Septembre 2020



Un recrutement pour le poste de secrétaire de mairie est en cours.

Catherine BEAUMONT a le plaisir de vous accueillir actuellement en mairie.



## INFOS MAIRIE

Coordonnées : Mairie de Ver-les-Chartres  
13, Rue de la Barrière  
Tél. : 02 37 26 40 59  
Mail : [mairieverleschartres@orange.fr](mailto:mairieverleschartres@orange.fr)

### OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

LUNDI	De 10h00 à 12h00
MERCREDI	De 10h00 à 12h00
VENDREDI	De 16h30 à 18h30

# Événements communaux

« Paris Tours » passait au bout d'Houdouenne, le 11 Octobre 2020



Cérémonie du 11 Novembre 2020, en comité restreint, Covid oblige !



# La vie associative à Ver-lès-Chartres

L'ASSOCIATION SPORTIVE DE VER LES CHARTRES (A.S.L.V)

Assemblée générale organisée le 26 Janvier 2020



Concours de belote organisé le 18 Février 2020



# La vie associative à Ver-lès-Chartres

## L'ASSOCIATION SPORTIVE DE VER LES CHARTRES (A.S.L.V)

Repas Crêpes précédé de l'histoire du « double crime de la Bonde » organisé le 7 Mars 2020 par l'A.S.L.V



## ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Les nombreuses activités ont été annulées du fait de la crise sanitaire. Nous espérons vous retrouver cette année.

## 1.2.3. BÉBÉ (ASSOCIATION DES ASSISTANTES MATERNELLES)

« 1, 2, 3 bébé » est un regroupement dynamique d'assistantes maternelles dont le but est d'éveiller, d'épanouir et de sociabiliser les enfants qu'elles accueillent, au travers d'activités ludiques, physiques et culturelles.

# La vie associative à Ver-lès-Chartres

## LE CLUB DU TEMPS LIBRE

Le Club du temps libre, c'est partager un moment convivial, autour d'activités ludiques



## La Chandeleur fêtée le 25 Février 2020



Merci Réjane Coquereau pour ces bonnes crêpes !



Pour l'année 2021, la cotisation au club du Temps Libre reste fixée à 25 € (à régler en début d'année).

Les activités ont lieu chaque mardi après-midi de 14h30 à 17h30.  
Belote, triomino, scrabble, galette des rois, loto, sorties ....  
Soyez nombreux à nous rejoindre !!!

## L'APE LES LOUSTICS



Sarah Schnabel  
Présidente



Laure Guérin  
Vice-Présidente



Chloé Vallée  
Trésorière



Aurélie Verneuil  
Trésorière adjointe



Céline Morin  
Secrétaire



Estelle Arrondeau  
Secrétaire adjointe

Pour toutes informations : [pepitoetlesloustics@gmail.com](mailto:pepitoetlesloustics@gmail.com)

# La vie associative à Ver-lès-Chartres

## CLUB BOULISTE VERNOIS



**Côté sportif**, le Club Bouliste Vernois a subi une saison difficile due à la Covid 19. Une grande majorité des compétitions a été annulée depuis le confinement du mois de mars. Seule la Coupe de France a pu avoir lieu, avec une défaite au premier tour de notre club face à une sympathique équipe de Lucé.



**Côté effectif**, le club est fier d'avoir augmenté son nombre de licenciés (33 alors qu'en 2019 nous n'étions que 24) et 34 personnes ont également adhéré en tant que membres (Pétanque loisir, qui donne droit à l'accès aux entraînements le vendredi soir). Entraînements, d'ailleurs, qui ont pu être maintenus en septembre et octobre malgré la crise sanitaire.

### Notre objectif en 2021 :

- Maintien du nombre de licenciés et d'adhérents,
- Maintien de notre équipe féminine en championnat régional, quelques très bons résultats dans nos championnats départementaux et régionaux,....

**Mais aussi et surtout**, notre **NOUVEAUTE** pour cette nouvelle saison, la tenue d'entraînements spécifiques pour les jeunes (-17 ans), encadrés par Thomas Abadia, récemment diplômé Educateur 1<sup>er</sup> degré.

Le club peut se réjouir de compter dans son effectif, 3 éducateurs 1<sup>er</sup> degré (Thomas, Delphine et Marie-Ange), ce qui permettra de développer et accompagner une section Jeunes dans les années qui arrivent, mais également 2 arbitres départementaux.

**L'ensemble des licenciés/adhérents du Club Bouliste Vernois se joint aux membres du bureau pour remercier vivement la commune de Ver-lès-Chartres, pour avoir comme elle nous l'avait promis, installé l'éclairage de nos terrains et avoir par la même occasion, remis en état notre enceinte de jeu.**

**UN GRAND MERCI !!!**

*Nous vous attendons donc nombreux pour cette saison 2021,*

*et sommes à votre disposition pour tout renseignement*

*au 06.61.93.91.37 (Marie-Ange ABADIA, Présidente).*



# La vie associative à Ver-lès-Chartres

## DAMMARIE VER-LÈS-CHARTRES TENNIS CLUB



**Le Dammarie Ver-Lès-Chartres Tennis Club vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2021**

2020 que retenir ? Le club a subi, comme tout le monde, la crise sanitaire de la COVID-19 mais avec le soutien de ses membres, le club a continué à avancer tant sur le plan sportif que sur le plan infrastructure. Le début de la nouvelle année sportive 2020-2021 nous reconforte dans la mesure où le club atteint le nombre historique de 157 licenciés. L'année 2021 doit nous apporter son lot quotidien de plaisir, de joie, de rencontres et beaucoup de bonne humeur.

Sur le plan sportif l'année a été tronquée, seul le championnat senior+35ans a eu lieu avec 3 maintiens dans leur division et une montée à l'échelon supérieur. Pour nos jeunes, les stages du club et les TMC ont permis à ceux-ci de s'affronter sous forme de tournoi. Sur le plan infrastructure le club s'est doté de terres synthétiques et d'un éclairage. Ce nouvel environnement n'aurait pu voir le jour sans le soutien indéfectible de la Mairie. Ceci va permettre à l'ensemble des adhérents et licenciés de profiter de courts extérieurs plus longtemps dans la saison sportive.

Vivement 2021 pour nous retrouver sur les terrains!

En 2020 deux améliorations significatives, avec l'aide de la Mairie, ont embelli le club.



*Les terrains extérieurs sont dotés d'une surface en terre battue.*



*L'installation de l'éclairage sur les terrains extérieurs.*

De nombreuses manifestations sont envisagées cette saison mais il est, bien entendu, impossible d'en prévoir longtemps à l'avance.

*Pour suivre l'actualité du club, consulter régulièrement le site [dammarietennisclub28.fr](http://dammarietennisclub28.fr) ou suivre les comptes Facebook et Instagram*

# Quelques rappels

## Calendrier des fêtes 2021

Le calendrier des festivités de l'année 2021 ne peut être établi, en raison de la situation sanitaire actuelle.

Les différentes associations ne manqueront pas de vous faire part de leurs événements à venir.

## Site de la Commune

Retrouvez toutes les informations sur le site de la commune :

[www.mairie-verleschartres.com](http://www.mairie-verleschartres.com)

## Application « Panneau Pocket »

Pour connaître toutes les informations de votre commune, n'oubliez pas de télécharger l'application gratuite.

PanneauPocket est disponible sur tous les téléphones Android et Apple. Pour l'obtenir, il vous suffit de vous rendre sur votre store (PlayStore, AppStore ou AppGallery) et de lancer le téléchargement de l'application.



*Parution de votre journal communal : 1 fois / an*

*Comité de rédaction : Mesdames BOUCHER Marie-Françoise, BRAULT Delphine, GUILLO Françoise, TRICHEUX Françoise et Monsieur BOURGEOIS Stéphane*

*Merci à ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin*